

Communiqué de presse

La Commune de Dison organise 3 séances de vaccination tout public sur le site du Tremplin

La Commune de Dison, en collaboration avec le CPAS et le Plan de Cohésion sociale, ainsi que Docteur Dessart, coordinateur des centres de vaccination, souhaite « arriver au bout » de cette campagne de vaccination, et ouvrira sur le site du Tremplin, un centre de vaccination délocalisé.

« Nous savons que les difficultés des citoyens pour se rendre en transport en commun à Pepinster sont réelles, nous offrons déjà la possibilité de transporter les citoyens via le PCS et le CPAS, mais la proximité du entre nous semble être un atout réel. C'est donc une excellente chose que nous puissions mettre en place ce centre de vaccination temporaire à Dison. », explique Régis Decerf, Président du CPAS.

La vaccination sera ouverte à tous, dès 16 ans et sans rendez-vous, les mercredis 23 juin, 30 juin et 7 juillet, de 9h à 11h. L'entrée se fera par la rue du Moulin 30 A (entrée du site du Tremplin) des éducateurs du PCS et des agents du CPAS de Dison seront présents pour accueillir les citoyens. Des médecins et infirmiers seront sur aussi sur place pour répondre aux questions éventuelles. Afin de toucher un plus large public, il est également prévu de faire appel à des traducteurs.

Madame Gardier, échevine du PCS souhaite, par ces 3 séances de vaccination « *toucher un public plus fragilisé directement dans notre Commune* ».

« Pour mieux respirer demain, je me fais vacciner »

Véronique Bonni, Bourgmestre : 0476/84.84.56

Régis Decerf, Président du CPAS : 0472/50.29.06

Pascale Gardier, Echevine du PCS : 0474/68.44.63

Contact : Sarah Faymonville – 087/39.33.60 – sarah.faymonville@dison.be